



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diminution des postes d'enseignants d'EPS à la rentrée 2021

Question écrite n° 37849

Texte de la question

M. Alain David attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la diminution des effectifs d'enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) dans le second degré. En effet, 200 suppressions de postes sont prévues pour la rentrée 2021, alors même que 43 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les collèges et lycées en septembre 2021. Cela porterait les suppressions de postes en EPS à plus de 650 dans le second degré depuis 2017, pour 80 000 élèves supplémentaires. Concernant le seul rectorat de la Gironde, 16 suppressions de postes de professeurs d'EPS sont envisagées pour la rentrée 2021 alors que 2 488 élèves supplémentaires sont attendus dans les collèges et lycées en septembre 2021. Vouloir démocratiser le sport tout en supprimant les emplois d'enseignants d'EPS et en affaiblissant la place de cette discipline à l'école semble une équation impossible. Ainsi, et dans le contexte de crise sanitaire où le sport est largement recommandé dans la lutte contre les formes graves de la covid-19, il lui demande si le Gouvernement entend permettre le recrutement supplémentaire de professeurs d'EPS qui représentent des personnels à hautes compétences en capacité d'assurer une éducation physique et sportive de qualité sur tous les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37849

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2870

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)